

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du/de :  
Règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 30-juin-2015

Date de révision 19-avr.-2024

Version 4

**Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur du produit**

Code du produit MS-113  
Nom du produit Instantbond 113

Contient ETHYL CYANOACRYLATE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation recommandée Cyanoacrylate adhesive

Utilisations contre-indiquées Aucun connu

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Hernon Manufacturing Inc.  
121 Tech Drive  
Sanford, FL 32771  
800-527-0004

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec \_\_\_\_\_

Point de contact customerservice@hernon.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

Numéro d'appel d'urgence - §45 - (CE)1272/2008

Europe 112

**Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange***Règlement (CE) no 1272/2008*

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Identificateur de produit

Contient ETHYL CYANOACRYLATE



**Mot indicateur**

Attention

**Mentions de danger**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

**Conseils de prudence - UE (§28, 1272/2008)**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P321 - Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**2.3. Autres dangers**

Aucun renseignement disponible

**Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS****3.1 Substances**

Nom chimique	No EC	No. CAS	% en poids	Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
ETHYL CYANOACRYLATE	230-391-5	7085-85-0	60 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

**Texte intégral des phrases H et EUH; voir la section 16****Section 4 : PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers soins****Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Contact avec la peau**

No attempt should be made to remove material from skin or to remove contaminated clothing, as bonded skin can be easily torn. Wash with large volumes of soap and water while flexing bonded skin parts. This procedure will slowly release bonded areas. DO NOT attempt to pull skin apart forcibly.

**Contact avec les yeux**

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Symptômes**

Aucun renseignement disponible.

**4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée (brouillard). Produit chimique. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucun renseignement disponible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs

#### **Produits de combustion dangereux**

Trace amounts of toxic fumes may be released on incineration.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

#### **Pour les intervenants d'urgence**

Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

### 6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

#### **Méthodes de nettoyage**

Inonder avec de l'eau pour terminer la polymérisation et gratter le sol.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Consulter la Section 13 pour plus de renseignements.

## Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils sur la manutention sécuritaire**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

#### **Considérations générales sur l'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions d'entreposage**

Store refrigerated.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides forts. Eau. Alcools. Amines. Alcali.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Utilisation(s) particulière(s)**

Adhésifs ou enduits d'étanchéité.

**Méthodes de gestion des risques (MGR)**

Les renseignements requis apparaissent dans cette fiche signalétique.

**Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	-	STEL: 0.3 ppm STEL: 1.5 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 0.2 ppm	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	-	TWA: 0.2 ppm	-	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 ppm TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	TWA: 2 ppm TWA: 9 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 ppm TWA: 9 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 0.2 ppm STEL: 1 ppm

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Aucun renseignement disponible.**Concentration estimée sans effet (CESE)** Aucun renseignement disponible.**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ingénierie** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection des mains** Porter des gants de protection. Ne pas utiliser de gants en caoutchouc naturel ou en PVC.
- Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection appropriés.
- Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucun renseignement disponible.**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Âcre
<b>Aspect</b>	Aucun renseignement disponible	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Transparent		

**Propriété****Valeurs****Remarques • Méthode**

pH	Does not apply	Aucun renseignement disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 150 °C / 302 °F	
Point d'éclair	> 85 °C / 185 °F	
Taux d'évaporation		Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:		Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur		
Densité de vapeur		
Densité relative	1.09	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage		Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation		Aucun renseignement disponible
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique		Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique		Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	<20g/L Calif SCAQMD Mtd 316B estimated	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Non applicable.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Polymérisation dangereuse**

Une polymérisation peut se produire.

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### 10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides forts. Eau. Alcools. Amines. Alcali.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu.

**Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH**

<b>ETAmél (orale)</b>	5,005.00 mg/kg
<b>ETAmél (cutané)</b>	2,002.00 mg/kg mg/l

**Toxicité aiguë inconnue**

100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
ETHYL CYANOACRYLATE	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	< 21.1 mg/L ( Rat ) 1 h

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

## Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun renseignement disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballage contaminé</b>	Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG

<b>14.1 N° ID/ONU</b>	None
<b>14.2 Nom officiel d'expédition</b>	Not regulated
<b>14.3 Classe de danger</b>	None
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	None
<b>14.5 Polluant marin</b>	Non applicable
<b>14.6 Dispositions particulières</b>	None
<b>14.7 Transport en vrac</b>	Aucun renseignement disponible

**conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC**

### RID

14.1	N° ID/ONU	Non réglementé
14.2	Nom officiel d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Non applicable
14.6	Dispositions particulières	Aucun

**ADR**

14.1	N° ID/ONU	Non réglementé
14.2	Nom officiel d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Non applicable
14.6	Dispositions particulières	Aucun

**IATA**

14.1	N° ID/ONU	None
14.2	Nom officiel d'expédition	Not regulated
14.3	Classe de danger	None
14.4	Groupe d'emballage	None
14.5	Danger pour l'environnement	Non applicable
14.6	Dispositions particulières	None

**DOT**

		Non réglementé
N° ID/ONU		None
Nom officiel d'expédition		Non réglementé
Classe de danger		None
Groupe d'emballage		None
Dispositions particulières		None

## Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro GR français	Titre
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	RG 66	-

**Union européenne**

Prendre note de la directive 98/24/CE sur la protection de la santé et de la sécurité, des travailleurs contre les risques liés à...des agents chimiques sur le lieu de travail

**Autorisations ou restriction d'utilisation :**

Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une autorisation (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XIV) Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une restriction (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XVII)

**Polluants organiques persistants**

Non applicable

**Règlement (CE) 1005/2009 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>IECSC</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)

Tout les ingrédients sont dans l'inventaire ou sont exempts de la liste.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucun renseignement disponible

**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS****Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte complet des mentions de danger indiquées à la section 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Préparée par** SDS coordinator

**Date d'émission** 30-juin-2015

**Date de révision** 19-avr.-2024

**Note de révision** Non applicable.

**Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du règlement (CE) no 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

**Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.**

**Fin de la fiche signalétique**